

## 3.2 Quatre types de décideurs et leurs façons d’aborder les décisions

La Commission sur les données probantes se concentre sur quatre types de décideurs. Chaque type de décideur peut aborder les décisions de différentes manières. Nous donnons ici un exemple d’approche utilisée par chaque type de décideur, en reconnaissant que cette approche peut être complétée par d’autres (par exemple, les décideurs gouvernementaux jouent également un rôle en soutenant la prise de décision d’autres groupes, y compris en finançant ou en « consolidant » les données probantes utilisées par ces groupes).



### Décideurs gouvernementaux

Besoin d’être convaincu qu’il y a un problème important, une politique viable et un environnement politique favorable



### Leaders organisationnels

*(par exemple, dirigeants d’entreprises et d’organisations non gouvernementales)*

Besoin d’une analyse du rapport coût-efficacité pour offrir des biens et services



### Professionnels

*(par exemple, médecins, ingénieurs, policiers, travailleurs sociaux et enseignants)*

Besoin des opportunités, des motivations et des capacités pour prendre une décision professionnelle ou pour travailler avec des clients individuels afin de prendre des décisions partagées



### Citoyens

*(par exemple, patients, utilisateurs de services, électeurs et leaders communautaires)*

Besoin des opportunités, des motivations et des capacités pour prendre une décision personnelle, pour entreprendre une action locale ou pour bâtir un mouvement social

Les gens portent plusieurs « chapeaux » et peuvent avoir de l’expérience dans plusieurs rôles. Par exemple, un décideur gouvernemental est également un citoyen, peut avoir suivi une formation de médecin ou d’enseignant dans le passé, et peut avoir dirigé une organisation non gouvernementale avant d’être élu ou nommé au gouvernement.

Comme nous le verrons au chapitre 4, l’utilisation des données probantes n’a rien de sorcier. Deux essais contrôlés randomisés menés en Ouganda ont révélé qu’il est possible d’apprendre aux écoliers (âgés de 10 à 12 ans) et à leurs parents à évaluer la fiabilité des allégations relatives aux traitements médicaux et à prendre des décisions éclairées.(2; 3)